

Puymiclan

infos

DECEMBRE 2020 N°25



Le mot DU MAIRE

Chères Puymiclanaises,
Chers Puymiclanais,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de la confiance que vous avez portée à notre liste lors des élections municipales de mars dernier.

C'est une équipe riche de ses diversités et de ses compétences qui s'est mise rapidement au travail, dans la continuité des mandats précédents, dans l'intérêt général et en étant attentive à l'amélioration de votre quotidien, et tout en ayant conscience que les finances sont limitées.

A cet égard, d'importants travaux de mise en sécurité de l'église vont devoir être entrepris, ce qui va grever une grosse partie du budget de la commune sur plusieurs années.

Mais l'année 2020 restera « l'année COVID-19 », crise sanitaire qu'il faut gérer depuis le 17 mars, et qui nous empêche de vivre normalement : pas de fêtes, pas de rassemblement, respect des distanciations, confinement et couvre-feu... Ces nouvelles conditions de vie sont difficiles au quotidien et deviennent oppressantes pour certains sur la durée.

Cette crise qui bouleverse notre quotidien bouleverse aussi notre journal municipal : à la place des articles rendant compte des nombreuses activités qui jalonnent habituellement l'année, vous trouverez des informations qui vous seront utiles pour mieux comprendre la vie de votre commune.

Je ne terminerai pas sans remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies

tout au long de cette année particulière, et tout spécialement les agents municipaux, la directrice et les maîtres de l'école, les membres et le cuisinier du restaurant scolaire, ainsi que les forces vives de la commune qui maintiennent notre économie.

Je remercie également l'ancienne équipe municipale qui a assuré la transition de la gestion municipale entre le 17 mars et le 28 mai, date de l'installation du nouveau conseil municipal.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une bonne et heureuse année 2021, avec le vœu qu'elle vous apporte réussite, bonheur et santé.

Christine De Nadai



DÉCHETS SAUVAGES
P.10/11

«STOP aux auteurs d'incivilités, souriez vous êtes filmés.»

SOMMAIRE

N°25

- P.02 - LE MOT DU CONSEILLER DEPARTEMENTAL
- P.03 - RETRAITE MICHEL FEYRY
- P.04/05 - VOTRE CONSEIL MUNICIPAL
- P.06/07 - LA VOIRIE/LES PROJETS
- P.08/09 - PLU/SCOT/URBANISME
- P.10/11 - DÉCHETS/COMPOSTAGE
- P.12 - SCOLARITE/CANTINE
- P.13 - COMMÉMORATION
- P.14 - LA VIE DE VOS ASSOS
- P.15 - VISITE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
- P.16/17 - VOS CONTACTS AU VILLAGE
- P.18/P.19 - INFOS ADMINISTRATIVES

TRAVAUX D'URGENCE À L'ÉGLISE
P.07



LE MOT du conseiller départemental

Dans cette nouvelle équipe, je représente la commune auprès de Val de Garonne agglomération. Soyez assurés de mon engagement pour que Puymiclan y soit bien représenté.

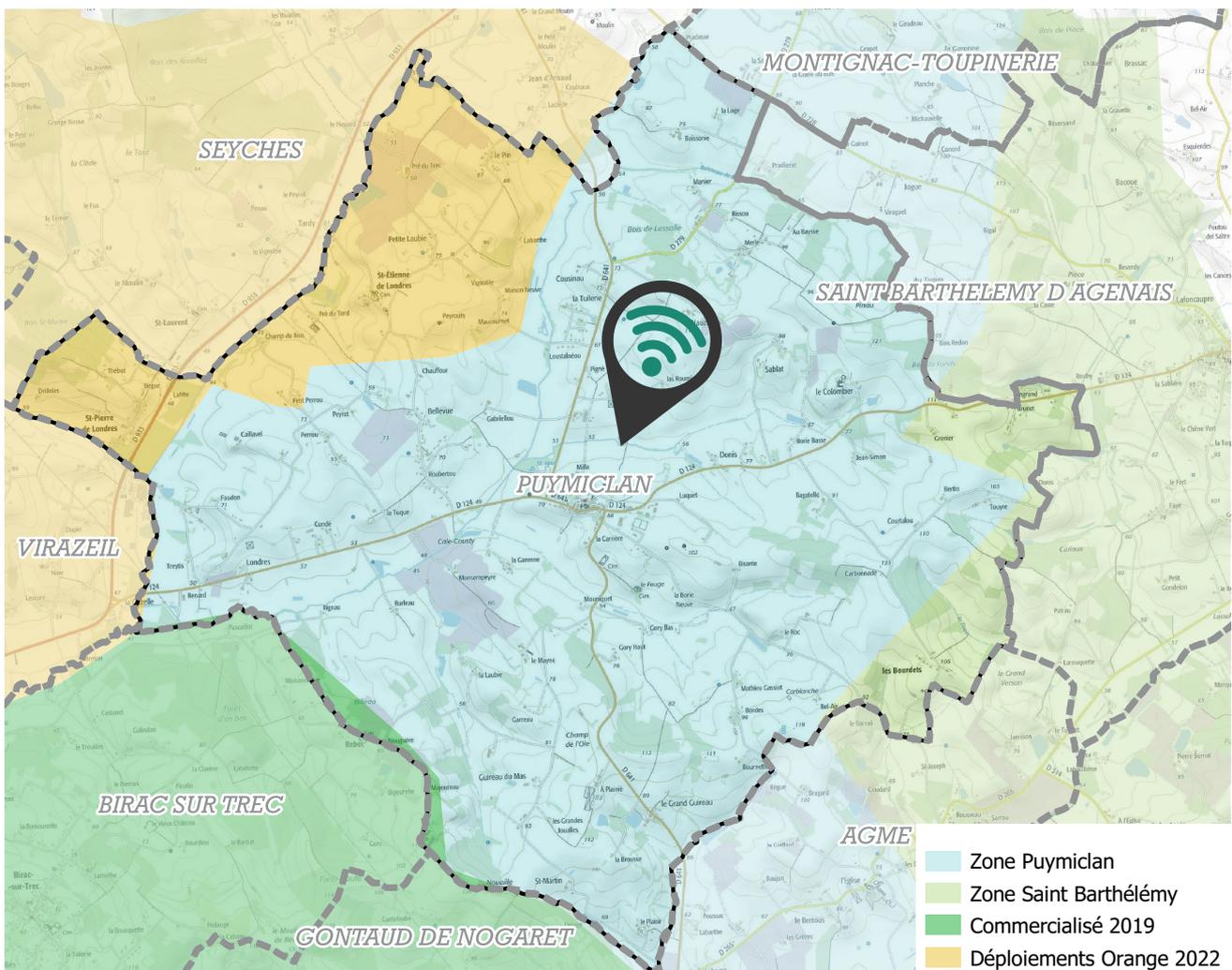
Chers amis de Puymiclan,



L'équipe du Conseil Municipal élue en mars dernier s'est rapidement mise au travail, dans un contexte particulièrement difficile, vous le savez. Je suis heureux de faire partie d'une équipe motivée et soudeée par la volonté de servir la commune et de vous apporter le meilleur service.

Depuis deux ans, dans ce bulletin municipal, je vous annonce l'arrivée de la fibre optique. Parole tenue ! Malgré le décalage d'un trimestre du démarrage des travaux du fait de la crise de la COVID.

Vous avez pu constater des travaux de génie civil (tranchées d'enfouissement des fourreaux) et des travaux de remplacement des poteaux téléphoniques défectueux.



Le déroulage de la fibre optique interviendra dans le courant du premier trimestre 2021 jusqu'à l'été. La commercialisation, c'est-à-dire, la possibilité de vous abonner au Très Haut Débit, est programmée pour l'automne, à la fin des travaux.

Je vous informerai très précisément à ce moment-là des modalités pratiques d'abonnement à ce nouveau service.

La carte ci-dessus vous donne le contour exact de la plaque optique de Puymiclan. Toute la commune n'est malheureusement pas couverte. Les zones de Saint Pierre de Londres, Saint Etienne de Londres et le Pin font partie, pour des raisons techniques, de la plaque optique de Seyches qui sera réalisée en 2023.

Si certains d'entre vous ne disposent pas aujourd'hui d'un bon débit Internet, n'hésitez pas à me contacter pour que je puisse vous aider à trouver une solution en attendant l'arrivée de la fibre.

Cette technologie d'avenir arrive enfin à Puymiclan. Nous bénéficierons ainsi du même service que dans les grandes agglomérations. Avec en prime la qualité de vie de notre belle ruralité.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Pierre Camani



Michel Feyry *Une retraite bien méritée !*

Le 15 mars dernier, Michel Feyry assurait la présidence du bureau de vote de Puymiclan pour la dernière fois. Il a choisi de prendre une retraite bien méritée !

Son parcours au Conseil municipal de Puymiclan a commencé en 1983. Il avait 23 ans ! En 2001, il devient mon premier adjoint et, en 2008 Maire, lorsque je deviens Président du Conseil Général. Il assumera deux mandats en qualité de maire.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je remercie très sincèrement Michel pour son engagement passionné en faveur de Puymiclan.

Toujours au service des autres, il s'est battu farouchement pour les dossiers de notre commune ! Nous lui devons, entre autres, la présence d'un médecin à Puymiclan.

Il a voulu et il a su préserver cette volonté de partage et de respect mutuel au sein du conseil municipal où le consensus a régné durant ses mandats, comme durant les mandats précédents, depuis André Vidal.

Il a beaucoup donné pour notre commune, comme il a beaucoup donné pour le football et pour les jeunes de Puymiclan.

Nous sommes fiers de l'avoir eu pour Maire et nous lui sommes infiniment reconnaissants pour son action.

Merci Michel.



CONSEIL MUNICIPAL

Ils sont là pour vous...



DE NADAI Christine

Directrice financière, 54 ans

LAILLETTE Eric

Agriculteur, 54 ans

CAMANI Pierre

Conseiller Départemental, retraité de l'Administration, 68 ans

Gaëlle BORDIN

Chargée d'opération, 49 ans

Dominique DA ROS

Expert-comptable, 35 ans

Hélène DA ROS

Agricultrice, 58 ans

DUPOUY Roselyne

Secrétaire, 58 ans

FREDON Christelle

Imprimeur, 42 ans

GERAUD Cyril

Chef d'entreprise, 44 ans

POTIER Alain

Technicien multimédia, 48 ans

CLERC Frédéric

Agriculteur, 35 ans

DEMARQUE Jacques

Retraité, ancien chef d'entreprise, 64 ans

GOMEZ Mylène

Gérante de société, 39 ans

REGINATO Jean-Pierre

Agriculteur, 52 ans

ROUX Stéphanie

Agent administratif, 45 ans

DÉLÉGUÉ(ES) AUX COMMISSIONS 2020/2026



COMMISSIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
TE47 (Territoire d'Énergie du Lot-et-Garonne, anciennement SDEE 47)	Pierre CAMANI Éric LAILLETTE	Hélène DA ROS Mylène GOMEZ
EAU 47	Pierre CAMANI	Hélène DA ROS
SITE transports d'élèves Miramont de Guyenne	Roseline DUPOUY	Stéphanie ROUX
SMITJAG	Jean-Pierre REGINATO	Frédéric CLERC
SIVU Transports scolaires Région de Seyches	Roseline DUPOUY	Stéphanie ROUX
SIVU du chenil fourrière de Lot-et-Garonne	Alain POTIER	néant
	Dominique DA ROS	néant
AGRICULTURE. CALAMITES AGRICOLES.	Jean-Pierre REGINATO, Frédéric CLERC, Éric LAILLETTE	
CONSEIL D'ECOLE	Christine DE NADAÏ	Gaëlle BORDIN
CANTINE SCOLAIRE	Christine DE NADAÏ	Roseline DUPOUY
SPORT JEUNESSE CULTURE LOISIRS	Alain POTIER, Cyril GERAUD et le Conseil Municipal	
CIMETIERE	Christine DE NADAÏ, Gaëlle BORDIN, Jacques DEMARQUE, et le Conseil Municipal	
CHAMBRE D'AGRICULTURE	Éric LAILLETTE, Hélène DA ROS, Frédéric CLERC, Jean-Pierre REGINATO, Christine DE NADAÏ	

CHAMBRE DES METIERS	Christelle FREDON	Mylène GOMEZ
CHAMBRE DE COMMERCE	Dominique DA ROS	Cyril GERAUD
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	Christine DE NADAÏ	Jacques DEMARQUE
	Pierre CAMANI	Mylène GOMEZ
	Gaëlle BORDIN	Stéphanie ROUX
	Éric LAILLETTE	Dominique DA ROS
SALLE DES FETES	Éric LAILLETTE, Jacques DEMARQUE, Christelle FREDON, Cyril GERAUD	
COMMUNICATION (site internet, journal municipal, etc.)	Gaëlle BORDIN, Pierre CAMANI, Jacques DEMARQUE, Christelle FREDON, Stéphanie ROUX, Hélène DA ROS, Roseline DUPOUY, Frédéric CLERC	
ENVIRONNEMENT	Éric LAILLETTE, Gaëlle BORDIN, Christelle FREDON, Christine DE NADAÏ, Dominique DA ROS	
VOIRIE Urbanisme	Jacques DEMARQUE, Gaëlle BORDIN, Jean-Pierre REGINATO, Alain POTIER, Mylène GOMEZ	
COMMISSION DES IMPOTS	Christine DE NADAÏ	Dominique DA ROS
	Michel FEYRY	Stéphanie ROUX
	Claude COLOMBERA	Sylvie ROQUES
	Christelle COUSSIERES	Cyril GERAUD
	Ludovic CASTAING	Dominique BLOUIN
	Gaëlle BORDIN	Serge BOYE
	Sylvie DA ROS	Nicolas GRENEREAU
	Fabienne LAILLETTE	Anne-Claude SIMONETTO
	Jacques DEMARQUE	Jean-Pierre CARLET
	Frédéric CLERC	Rachel ARPOULET
	Jean-Pierre REGINATO	Michel CHAULET
	Christelle FREDON	DAHROUGE
CORRESPONDANT DEFENSE PCS	Christine DE NADAÏ et Pierre CAMANI	
VAL DE GARONNE AGGLOMERATION	Pierre CAMANI	Éric LAILLETTE
SCOT	Christine DE NADAÏ	Jacques DEMARQUE et Mylène GOMEZ
CIID	Jacques DEMARQUE	
	Dominique DA ROS	
CLECT	Pierre CAMANI et Mylène GOMEZ	néant

COMMISSIONS Val de Garonne agglomération

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Développement durable, transition écologique et environnement	Frédéric CLERC	Éric LAILLETTE
Attractivité, prospective et développement économique, touristique et agricole	Dominique DA ROS	Hélène DA ROS
Cohésion sociale, politique de la ville, Jeunesse, projet culturel communautaire	Mylène GOMEZ VERGNE	Christelle FREDON
Voirie et cadre de vie	Éric LAILLETTE	Mylène GOMEZ VERGNE
Habitat et aménagement de l'espace	Jacques DEMARQUE	Jean-Pierre REGINATO
Travaux, équipement communautaires et infrastructures sportives	Alain POTIER	Cyril GERAUD
Enfance et Petite enfance	Christelle FREDON	Roseline DUPOUY
Déplacement, mobilités et transports publics	Roseline DUPOUY	Hélène DA ROS
Finances évaluation des politiques publiques RH et numérique	Pierre CAMANI	Dominique DA ROS



> Répartition de la voirie de Puymiclan

Chaque collectivité a en charge le fauchage des accotements ainsi que l'entretien de la voie de circulation (goudronnage) suivant une priorisation des besoins.

CELA REPRÉSENTE :
Chemins ruraux
Voirie communale
Voirie communautaire
Voirie départementale

1. **MI-AVRIL À FIN MAI :**
Fauchage complet au niveau des croisements pour la mise en sécurité. Passe banquette (partie plate) et 1ère pente du fossé.
2. **DÉBUT JUIN À MI-AOÛT :**
idem 1er passage
3. **MI-AOÛT À FIN NOVEMBRE :**
fauchage complet partout

Les chiffres de l'Agglo pour la voirie en 2019
179 km de routes renouvelées
20 000 km d'accotements fauchés

Les particuliers ont aussi leurs obligations.

Les accès qui sont créés sur les fossés doivent être entretenus par les riverains, dessus par tonte et dessous par hydro-curage régulier, afin de permettre l'écoulement naturel de l'eau.

Pour les nouvelles constructions, si un accès doit être créé ou modifié, vous devez déposer une demande de permission de voirie à votre Mairie (*avec un plan de situation et un plan de masse indiquant l'emplacement*). Cette demande est également nécessaire pour un rejet au fossé des eaux de votre parcelle et pour l'implantation de votre clôture.

D'autre part, les plantations qui empiètent sur le domaine public depuis votre parcelle doivent être élaguées régulièrement pour éviter les accrochages d'engins hauts et permettre une meilleure visibilité. En l'absence d'entretien de votre part, les frais seront engagés et vous serez redevable du paiement. A noter que les parcelles enherbées

des agriculteurs demeurent agricoles et ne doivent pas recevoir de déchets des habitants à proximité ou devenir des espaces de stationnement.

Pour l'entretien de fossé sur votre parcelle, il est nécessaire de déterminer si des réseaux (eau potable, électricité, canalisation d'irrigation) souterrains sont présents. La démarche consiste à vous rendre sur le site internet :

https://www.dictservices.fr/wp-content/uploads/2020/04/cerfa_14434-03.pdf

pour déposer une DT-DICT : déclaration d'intention de commencement de travaux. Rapidement, vous serez informé du passage d'un réseau sur votre parcelle. Si vous constatez un éboulement de fossé ou un trou sur la chaussée, n'hésitez pas à contacter la **Mairie** ou le **service Voirie de VGA au 05 53 20 96 48**.

LES PROJETS RÉALISÉS de la commune

1. Approbation du Plan Local d'Urbanisme (voir page 8)
2. Réparation du chemin de Bellevue à la Tuque suite à effondrement,
3. Pose d'un caniveau rue de la Source,
4. Réfection du plafond de la sacristie de l'église du bourg,
5. Remplacement des tables de la salle des fêtes,
6. Eclairage des abords de la salle des fêtes, devant le cabinet de la doctoresse et du commerce,
7. Achat et installation de nouvelles illuminations de Noël,
8. Déménagement de la bibliothèque,
9. Réparation et remplacement de l'électroménager de la cantine,
10. Distribution des masques par les nouveaux élus,
11. Soutien aux clubs et associations.

LES PROJETS À VENIR

de la commune

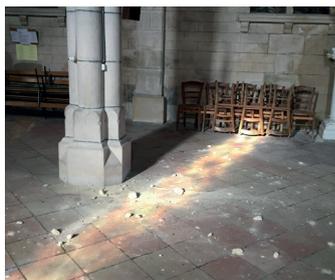
1. Travaux d'urgence à l'église du bourg

Ce n'était pas prévu, mais la chute de pierres nous a alertés.

Après le passage d'experts et de l'Architecte des Monuments Historiques, d'importants travaux de consolidation des voûtes de l'Eglise doivent être entrepris rapidement pour une mise en sécurité de l'édifice.

Les bancs et les chaises ont été sortis par les conseillers municipaux afin qu'ils ne soient pas abîmés. Une première estimation des travaux s'élève aux alentours de 300 000 euros.

La commune va solliciter l'aide de l'Etat, celle du Département, ainsi que la Fondation du Patrimoine (mission Stéphane Berne)



3. Plan de priorisation de réfection des chemins ruraux,
4. Relance du site internet de la commune,
5. Etude sur la sécurité routière dans le village,
6. Aménagement et entretien des deux cimetières,
7. Etude d'aménagement d'un second logement à l'étage du local de la doctoresse,
8. Etude sur le remplacement du chauffage de l'école,
9. Nettoyage des murs et des poteaux extérieurs de la mairie.

2. Reprise des concessions abandonnées au cimetière de Saint Etienne,

Au vu du nombre croissant des demandes de concession, le Conseil Municipal a décidé, lors de la séance du 17 septembre 2020, la reprise des concessions funéraires en état d'abandon au cimetière de Saint Etienne de Londres où une quarantaine de tombes semblent concernées. En effet, cette procédure longue et délicate, mais nécessaire, a deux objectifs majeurs :

> Pouvoir proposer de nouvelles concessions.

> Assurer la solennité du lieu en remédiant à l'état d'abandon de certaines tombes.

Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, il convient qu'elle remplisse 3 critères :

- > Avoir plus de 30 ans d'existence.
- > La dernière inhumation a dû être effectuée il y a plus de 10 ans,
- > Etre à l'état d'abandon.

Le contenu extrêmement pointilleux de cette procédure de reprise de concession en état d'abandon exige un respect absolu des conditions, formalités et délais de la procédure suivante :

a) Il convient de constater par un procès-verbal, dressé sur place, les concessions en état d'abandon et de les décrire avec précision. Cette description est très importante car c'est grâce à elle que, trois ans

plus tard, lors d'un second constat, on pourra établir si des améliorations ont été apportées ou si, au contraire, les dégradations constatées ont évolué.

b) Pendant cette longue période, une recherche des descendants ou successeurs doit être menée, de même qu'un avis en mairie et aux portes du cimetière doit être affiché, ainsi qu'une information sur la concession en état d'abandon.

c) Après cette période de trois ans, le Conseil Municipal décide de la reprise ou non des concessions concernées par cette procédure et le Maire doit prendre un arrêté de constat d'abandon.

d) Un mois après la publication et la notification de cet arrêté, le Maire peut faire enlever les matériaux et emblèmes funéraires des monuments, ainsi que procéder à l'exhumation et une nouvelle inhumation dans un cercueil à placer en ossuaire.



Qu'est-ce que le SCOT ?



Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document de planification stratégique à long terme (environ 20 ans) destiné à servir de cadre de référence pour les politiques publiques en matière d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial et agricole, de tourisme et d'environnement.

Le PLU et le SCOT sont des documents très importants qui doivent être compatibles et évoluer ensemble.

Les grands objectifs de la révision en cours sont :

- > tenir compte du bilan du SCOT Val de Garonne,
- > étendre son périmètre,
- > adapter le SCOT aux évolutions législatives et réglementaires,
- > prendre en compte l'évolution des projets et démarches territoriales,
- > renforcer l'attractivité du territoire : définir une stratégie d'aménagement pour le territoire qui garantisse un cadre de vie de qualité à l'ensemble de la population présente et future,
- > développer le territoire de façon équilibrée : affirmer sa position en valorisant ses atouts (sa situation géographique, son attractivité résidentielle et économique, son potentiel culturel et touristique, son économie, son agriculture...),
- > développer une stratégie d'anticipation vis-à-vis du changement climatique et de la réduction de la vulnérabilité du territoire en renforçant les transitions écologiques et énergétiques.

Sur notre territoire, le SCOT Val de Garonne vient de modifier son périmètre et est devenu le SCOT Val de Garonne Guyenne Gascogne.

Il regroupe 107 communes réparties en 4 communautés :

- > Val de Garonne,
- > Coteaux et Landes de Gascogne,
- > Pays de Duras,
- > Pays de Lauzun.

Qu'est ce qu'un Plan Local d'Urbanisme

Pour répondre aux enjeux de son territoire, le Conseil Municipal a décidé de réviser sa carte communale et de la transformer en Plan Local d'Urbanisme afin d'entrer en compatibilité avec le SCOT Val de Garonne.

Les élus ont choisi de travailler avec une vision d'ensemble du territoire et se sont regroupés avec les communes de Seyches et de Saint Barthélémy d'Agegnais pour un projet global, ensuite décliné à l'échelle de chaque commune.

Les principaux objectifs pour Puymiclan sont :

- > La protection de l'activité agricole, activité prépondérante de la commune,
- > Le développement et le maintien des activités économiques
- > Le maintien du commerce local dans le bourg,
- > La gestion économe de l'espace : densification du bourg et développement

des hameaux existants,

- > La mise en valeur du patrimoine urbain et architectural tel l'ensemble des églises, les pigeonniers, les moulins...
- > Le développement du site de la salle des fêtes et du complexe sportif,
- > La prise en compte des risques naturels et notamment le retrait-gonflement des argiles.

Puymiclan est une commune rurale dont le cadre de vie agréable est un atout non négligeable. L'augmentation régulière de sa population en est une preuve.

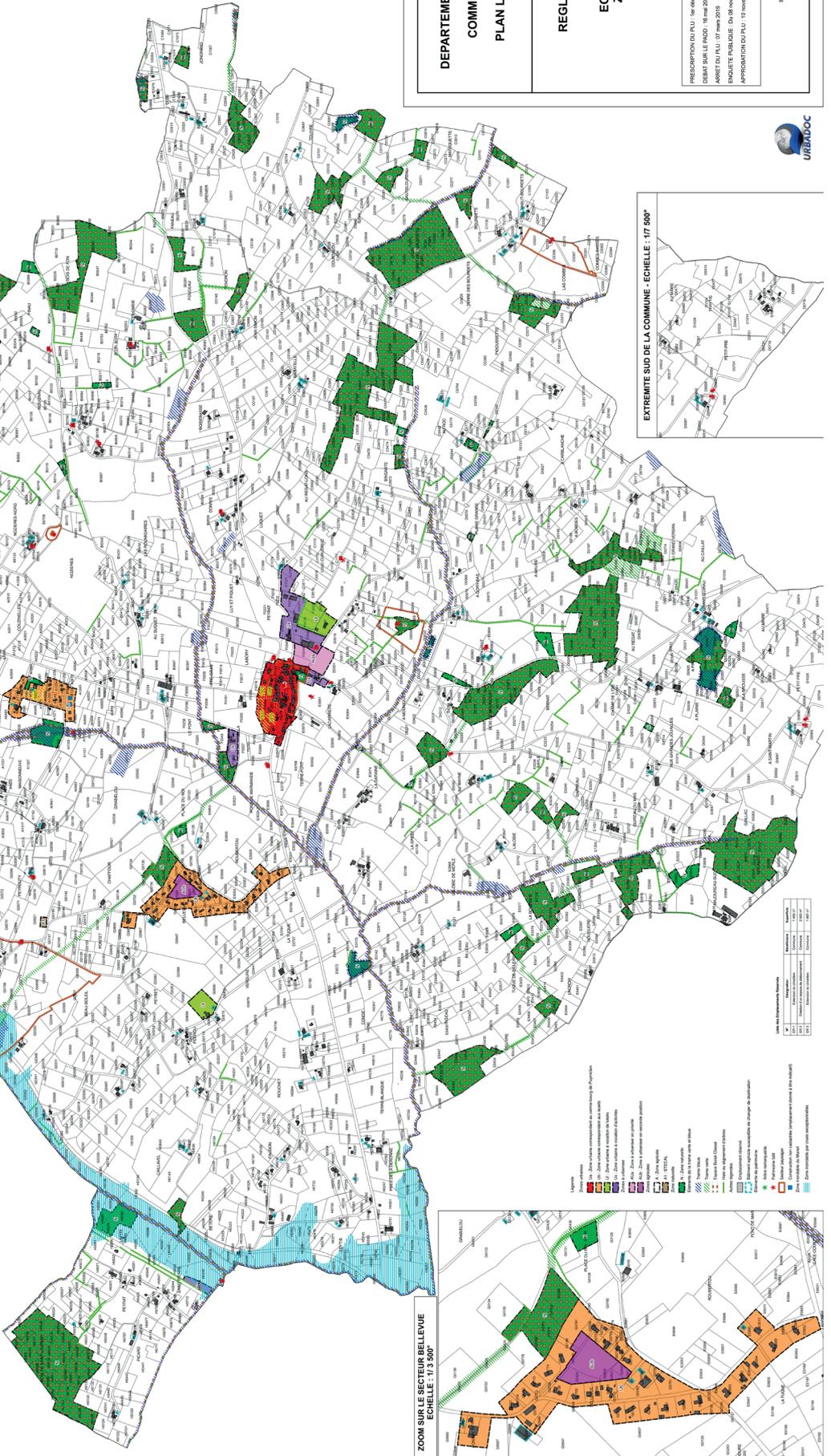
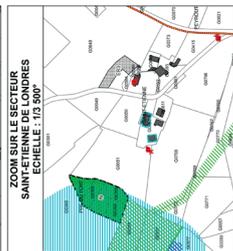
Mais cela implique également des besoins à identifier sur le long terme afin de les évaluer au plus juste. Car les orientations de développement qui seront prises devront coexister harmonieusement entre elles, tout en tenant compte du SCOT.

Le PLU est consultable sur le site <https://www.mairie-puymiclan.fr>

La finalisation et l'approbation de ce nouveau SCOT sont prévues pour le second semestre 2023.

A partir de là, la commune disposera d'un délai de 3 ans pour mettre à jour son PLU et être compatible avec le nouveau SCOT.

<https://www.vg-agglo.com/les-projets-structurants/schema-de-coherence-territorial/le-scot-du-val-de-garonne/>



**DEPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE
COMMUNE DE PUYMICLAN
PLAN LOCAL D'URBANISME**

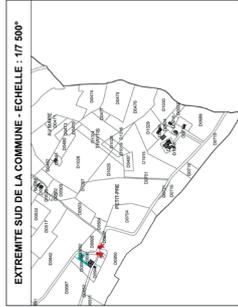
REGLEMENT GRAPHIQUE

**ECHELLE : 1/17 500°
ZOOM : 1/13 500°**

4

PRESCRIPTION DU PLU : 16 décembre 2015
DEBAT SUR LE PROJET : 16 mai 2017
ARRET DU PLU : 07 mars 2019
ENQUETE PUBLIQUE : Du 03 novembre 2019 au 10 décembre 2019
APPROBATION DU PLU : 10 novembre 2020

Urbanisme (Lot-et-Garonne)
Chef de service : Stéphanie BOUQUÉ
6 avenue du 11 novembre 2019
31000 TOULOUSE
communes@urbanisme.fr





DÉCHETS et compostage

Information importante aux imbéciles et aux dég...lasses qui multiplient les actes d'incivilités en matière de déchets, notamment au point d'apport du verre à côté de la station d'épuration, ainsi qu'à la salle des fêtes depuis quelques temps.



Oui, le titre peut vous paraître exagéré voire violent, et probablement pas assez politiquement correct, mais il est en rapport avec ces comportements inacceptables et irrespectueux.

Ces incivilités nuisent à la propreté et à la salubrité publiques et rendent désagréables les lieux pour les personnes qui trient correctement leurs déchets.

Honte aux auteurs de ces incivilités !

A une époque où l'on s'inquiète de plus en plus de notre impact sur notre planète, comment peut-on avoir ces comportements intolérables ?



Nous rappelons que les poubelles noires et jaunes ne doivent pas être laissées à demeure dans la rue ni en bordure de route ; elles ne doivent être sorties que le matin de la collecte.



Pour combattre cette pollution, le Conseil Municipal a décidé l'implantation de caméras de surveillance, assortie de verbalisation.

Alors, n'oubliez pas de sourire lorsque vous déposerez vos déchets car vous serez filmés !

De même, veillez à ce que rien ne puisse vous identifier car, sinon, je vous promets un retour direct chez vous !

Il est tellement plus agréable de bien vivre ensemble dans un environnement propre !

> Site verre nettoyé par Dominique, Éric et Christine

Les infos de l'Agglo

Tri & gestion des déchets

Tri des emballages : on vous simplifie la vie !

A partir du 1^{er} janvier 2021, vous pourrez déposer tous vos emballages dans le bac jaune.

La nouveauté : tous les emballages plastiques seront recyclés et valorisés.

Dès le
1^{ER} JANVIER
2021

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac jaune aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

En pratique ?

1. C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac jaune !
2. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
3. Déposez vos emballages en vrac dans le bac jaune (pas dans un sac).

Surveillez votre boîte aux lettres !
Vous recevrez un kit complet avec toutes les informations pour mieux trier **en toute simplicité.**

Dans le bac jaune, à partir du 1er janvier 2021: emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

En 2021, tous les emballages se trient.

Combien de déchets par habitant en Val de Garonne ?

Le saviez-vous ? En 2019, la production annuelle de déchets en Val de Garonne est équivalente à **3,6 fois le poids de la Tour Eiffel !** Réduire nos déchets permet aussi de maîtriser l'augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), taxe pilotée par l'Etat. En 2021, la TGAP augmente de 12 € par tonne, soit 200 000 € de plus qu'en 2020.

Ensemble, réduisons nos déchets.

*Chiffres 2019

556 KG/ an*
par habitant



Pour réduire le poids de votre bac gris, si vous vous mettiez au compostage ?

L'Agglo vend des composteurs à petit prix



Composteur 300 L : 15 €
Composteur 400 L : 20 €

Pour tout composteur acheté, une formation vous sera offerte

INSCRIPTION
OBLIGATOIRE

05 53 64 40 46
tri@vg-agglo.com

Samedi
23 janvier
10h - 12h

Vente de composteurs
à la Salle des Fêtes de
Puyminclan

05 53 64 40 46
vg-agglo.com



NOTRE ÉCOLE à la parole

L'année 2020 a débuté sportivement par des rencontres entre écoles. Les élèves du cycle 1 ont participé avec les maternelles de Birac et Saint Barthélémy à des jeux de coopération et d'opposition. Ceux du cycle 2 se sont rendus à Seyches pour une rencontre pétéca et volley-ball. Quant au cycle 3, il est allé à Saint Barthélémy pour une rencontre badminton et pétéca.

Dans le cadre du projet pédagogique ayant pour thème le développement durable, les familles ont été sollicitées afin de fournir un pique-nique zéro déchet. Nous remercions l'ensemble des familles pour leur investissement.

Potager

Un projet d'école de création de potager et d'éducation au développement durable (EDD) avec la participation de M. Potier (Maître composteur au service environnement de Val de Garonne Agglomération) doit permettre aux élèves d'acquérir de nouvelles compétences exigées par les programmes dans ce domaine.

Le projet potager EDD est reconduit pour l'année 2020-2021.



COMMUNIQUER autrement

Lors du confinement, nous avons été contraints de poursuivre les enseignements à distance par le biais des outils informatiques : envoi de documents par messagerie internet.

A partir du 12 mai, date de la première étape du déconfinement, nous avons accueilli tous les élèves dont les familles avaient fait le choix d'un retour en classe. En effet, les faibles effectifs de chacune des trois classes le permettaient dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.

Durant cette période, les élèves scolarisés à domicile bénéficiaient toujours de l'envoi du travail à réaliser par

messagerie internet ou en dépôt à la mairie.

Lors de la seconde étape du déconfinement, le 2 juin, suite à l'entrée en vigueur d'un nouveau protocole, nous ne pouvions accueillir que 10 à 12 élèves par classe. Cependant, un nombre plus important de familles a souhaité que leurs enfants reviennent à l'école. Cela a eu pour incidence de nous contraindre à pratiquer l'alternance pédagogique : 2 jours d'école puis 2 jours de cours à la maison.

Le 22 juin, l'allègement du protocole a permis d'accueillir tous les élèves. 81 % de l'effectif total est finalement revenu dans l'établissement.

Bureau Conseil d'école
Titulaires : Alexandra CECUTTI,
Séverine DUPOUY, Julien BISSIERES
Suppléants : Stéphane MARESCHAL,
Séverine BERTIN, Céline BOUHEY

Bureau Amicale
Présidente : Mélanie GARRY
Secrétaire : Nadège BISSIERES
Trésorière : Camille CHASSAGNE

PROTOCOLE sanitaire



Depuis la rentrée de septembre 2020, les protocoles sanitaires continuent d'évoluer en fonction de l'épidémie. Les élèves sont contraints au respect des gestes barrières, du port du masque et à l'interdiction du brassage des groupes classes. Les projets et sorties sont limités ou annulés.

L'amicale des parents d'élèves organise des manifestations tout au long de l'année scolaire afin de récolter des fonds pour participer au financement de sorties USEP et de projets d'école menés par l'équipe enseignante. Retour sur cette année scolaire particulière. Le loto de l'école a été organisé au mois de novembre 2019 à la salle des fêtes de Puymiclan. De nombreuses familles de Puymiclan et d'Agmè ont pu jouer, en toute convivialité, pour gagner les différents lots offerts par les entreprises et associations locales. Les participants ont pu également participer à la tombola.

L'amicale

Lors du marché de Noël de fin 2019, organisé dans la cour de l'école, les enfants ont pu vendre leurs créations réalisées en classe et ils nous ont interprété des chants de Noël. Une vente de sapins a également été organisée. Les autres manifestations initialement prévues ont été annulées compte tenu de la crise sanitaire. L'amicale remercie les associations pour les sommes récoltées à l'occasion de la soupe de l'amitié et toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour l'organisation des diverses manifestations.



Le Conseil municipal tient à vous faire partager le message de Geneviève DARRIUSSECO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, lu par toutes les communes de France.

A l'occasion de la journée du 8 mai, un simple dépôt de gerbe a pu être fait par le maire Michel FEYRY, sans public. La commémoration de la victoire et de la paix du 11 novembre a eu lieu en présence de 6 élus, à la demande de la Préfète de Lot et Garonne. L'épicerie Karen a eu la gentillesse d'offrir quatre pots de chrysanthèmes pour accompagner la gerbe de la mairie au pied du Monument aux Morts.



Cantine

La cantine scolaire de notre école de Puymiclan s'organise sur un partenariat entre la mairie, qui met à disposition des locaux de qualité et des personnes impliquées (Corine PLANTADE et Nelly FALLOT), et une association, qui gère le fonctionnement quotidien de la restauration grâce à Vincent ROUSSEL, le cuisinier, et les membres du bureau. 71 élèves de notre école bénéficient d'un repas fait maison pour un prix de 2,50 € par jour et par enfant. Malgré la situation sanitaire compliquée, la cantine s'est adaptée aux protocoles afin que tous les élèves de Puymiclan puissent manger sereinement et sagement.

Simon COSTES (président), Anne-Claude SIMONETTO (secrétaire), Christelle COUSSIERE (secrétaire adjointe), Céline BOUHEY (trésorière) et Frédéric CLERC (trésorier adjoint).

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat.

Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire. Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre

aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18. Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « Ceux de 14 ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance. 8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champ d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons. Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha. »

La CHASSE

Saison 2020/2021 en demie teinte, crise sanitaire oblige. Moins de repas, donc moins de lâchers de gibier. Néanmoins, quelques battues ont été effectuées, trois sangliers ont été abattus début mars et un en août. Quatre chevreuils ont été prélevés au plan de chasse qui en compte 18. Merci encore aux propriétaires qui nous permettent de chasser et de réguler les espèces pouvant occasionner des dégâts aux cultures et sur les routes, merci à la commune pour la subvention allouée de 30 € par sanglier.

Les repas 2021 : poule au pot le 2 février à 12h et 1er mai à 12 h si la crise sanitaire le permet.



COMITÉ des fêtes

L'année 2020 s'achève avec tous les problèmes liés à la COVID 19. Nous avons fait le choix en mars 2020, au début de la pandémie, de ne pas nous engager pour nos manifestations, dans un avenir incertain ; en conséquence, pas de course ni de trail en avril, annulation de la fête gauloise en juillet et du marché fermier le 15 août...

Toutes ces décisions pour garantir la sécurité sanitaire de chacun. En début d'année 2020, le 24 janvier nous avons pu organiser ce que nous avons prévu : une soirée de remerciements pour les bénévoles et nos fidèles sponsors autour d'un buffet préparé par l'ASAM de MARMANDE (association sport adapté marmandais) suivi d'un spectacle. Bien évidemment, si la situation sanitaire le permet, nous reprendrons nos activités en 2021 et seul l'avenir nous le dira.

Le bureau du Comité
Co-présidents :
Fabienne LAILLETTE
et Gérard DUPONT
Secrétaire : Armelle LHERITIER
Trésorière : Laurence CARLET

Club de FOOTBALL

L'U.S. Virazeil-Puymiclan continue dans sa fusion avec des résultats divers, une année compliquée à tous les niveaux : sportifs, humains, bénévoles et avec l'arrêt de la saison en mars 2020 à cause de la COVID 19.

Les catégories s'échelonnent de l'U6U7 à l'U13 avec un effectif de 17 enfants en U8U9. Cette catégorie montre l'exemple d'une belle progression, d'un état d'esprit convivial et dans l'entente tant à l'entraînement que lors des rencontres. A noter que le club a atteint les demi-finales du challenge départemental.

Le club compte une équipe sénior féminine composée de 14 joueuses très moti-

Théâtre Quiproquo



Suite à l'annonce du Gouvernement le 12 mars 2020, le bureau de l'association avait choisi de ne pas organiser ses soirées prévues pourtant quelques jours après. Pour 2020-2021, nous avons décidé de ne pas démarrer cette année théâtrale qui se serait avérée trop complexe à mettre en place et dont l'issue est incertaine.

Nous espérons bien entendu reprendre les répétitions dès septembre 2021 et retrouver notre public en 2022.

vées, une équipe séniors 1, séniors 2 et vétérans composée de 27 joueurs. De nombreux matchs ont pu avoir lieu mais ont été arrêtés dans leur lancée à cause du COVID. L'année s'est terminée avec un bilan équilibré.

En conclusion, l'école de foot se diversifie, se féminise et voit une augmentation du nombre d'enfants pour une belle continuité dans l'avenir.

Merci aux mairies de Puymiclan et Virazeil qui accompagnent le club toute l'année et sur tous les terrains, et un grand merci également aux bénévoles qui travaillent dans l'ombre et qui œuvrent au maintien de cette activité

sportive dans nos villages : Elodie, Laure, Thierry, Nicolas, Alexandre, Abdellatif, Cédric, Sandra, Junior, Mehdi, Mathieu, Marcelo et Benjamin pour leur soutien indéfectible.

Un appel est lancé : toutes personnes qui auraient un peu de temps à consacrer aux joueurs sont les bienvenus. Merci de contacter Bertrand ANDRIEUX, le président.



LE CLUB DES AÎNÉS ruraux du porche d'antan

Président de Générations Mouvement Lot et Garonne, Serge CADRET Maire de Seyches et Michel FEYRY Maire de Puymiclan.

Le bureau a été reconduit comme suit :

Présidente : Jacqueline NAY
Secrétaire : Doriane SIRON
Trésorière : Claudie GOUBIER

Le dimanche 05 janvier 2020, un repas a réuni 93 adhérents

pour fêter les 90 printemps de Guy DURAND et Armand CESA ainsi que les noces de diamant d'Augusta et Armand CESA.

Le 08 mars, un goûter cabaret avec la revue DANA REV a ravi les participants.

La revue DANA REV et la présidente Jacqueline Nay

La semaine suivante, le club a

SOUPE de l'amitié



La soupe de l'amitié, organisée et offerte par l'Association Poussac Sport et le Comité des Fêtes depuis de nombreuses années, est un véritable lien intergénérationnel qui n'a pas pu avoir lieu cette année du fait du COVID.

Rappelons que les dons versés lors de la soupe 2019 ont rapporté la coquette somme de plus de 1 200 euros en faveur de l'amicale de l'école.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui oeuvrent à la réussite de cette soirée, et tout particulièrement Dany et Marc DESMARTY, à l'origine de cette belle manifestation.

dû arrêter toutes rencontres et manifestations suite à la pandémie du coronavirus.

Après le déconfinement, le club a organisé une sortie le 30 septembre 2020 en Corrèze avec au programme la visite de Brive la Gaillarde et les jardins de Colette à Varetz.

C'était une très belle journée ensoleillée qui a donné un peu de bonheur aux membres de se retrouver en respectant les mesures sanitaires bien entendu.

VISITE du conseil départemental



Cette approche agricole bio, en plus des céréales (blé, soja, luzerne, lentilles, pois et tournesol, ...) a permis à Bruno DA ROS d'intégrer l'effectif en 2019. Son cousin Jérôme se lance également dans l'aventure depuis cette fin d'année 2020. Et en route vers la biodynamie et la culture des amandiers...



Suivez les sur facebook
[@gaecduplainier](https://www.facebook.com/gaecduplainier)



En visite dans plusieurs entreprises des co-teaux de Guyenne, Sophie BORDERIE, Présidente du Conseil Départemental, accompagnée des Conseillers départementaux, Caroline HAURE-TROCHON et Pierre CAMANI, est venue en visite au GAEC du Plainier, le mercredi 15 juillet 2020. Le Maire et les membres de la commission communale agricole étaient également conviés

La famille DA ROS les a accueillis et leur a présenté les différentes productions agricoles en culture bio de l'entreprise familiale. Spécialisée dans les vergers de pommes variées (gala, chatecler, golden, fujion, renoir...) et poires ainsi que les primeurs (tomates, aubergines, courgettes, poivrons, concombres, salades, choux, patates douces, lentilles...), la société propose également dans son espace de vente des produits laitiers du GAEC des Flots Blancs.

Le vinaigre de pomme ainsi que la purée de pomme, le coulis de tomates et la ratatouille de qualité sont maintenant reconnus de qualité par la fidèle clientèle.

DOCTORESSE ET INFIRMIÈRE

au village

> Infirmière

Le choix d'installer le cabinet du Docteur Elodie BORTOLIN nous a poussé à déplacer le local de l'infirmière, Martine BARREAU, au niveau de l'ancienne bibliothèque dans le bâtiment de la mairie. Elle y bénéficie de toutes les commodités et en apprécie sa fonctionnalité.



> Médecin

Ce fut laborieux, pour ne pas dire très laborieux, mais un médecin généraliste s'est enfin installé dans notre commune rurale, en plein désert médical !

C'est le **Docteur Elodie BORTOLIN**, qui a donné ses premières consultations à partir du 2 juin 2020, et qui a su trouver rapidement une importante patientèle très satisfaite.

Nous en sommes d'autant plus fiers qu'elle a ses racines familiales à Puymiclan.

Bien situé au centre du bourg, pratique avec ses parkings à proximité, le local communal utilisé pour ce cabinet a été refait gracieusement par Benoît VERGNE, le compagnon d'Elodie,



avec des matériaux financés par la mairie.

Pour ce travail de longue haleine, nous pouvons remercier l'ancienne municipalité, et notamment Michel FEYRY qui a oeuvré avec acharnement pendant plusieurs années pour que ce projet aboutisse.

A l'heure d'imprimer ce journal, nous apprenons avec joie l'arrivée d'un petit garçon au foyer d'Elodie et de Benoît : nous lui souhaitons la bienvenue et nous adressons nos plus sincères félicitations aux parents !

LA COMMUNE de Puymiclan est fière de pouvoir compter sur le professionnalisme, la disponibilité et le sérieux de Martine et d'Elodie : nous leur adressons nos chaleureux encouragements et remerciements !

J'AI PERDU MON ANIMAL : ?

que faire



Contactez la mairie au 05.53.83.63.14

le refuge de Caubeyres au 05.53.88.05.71 ouvert tous les jours de 14h à 17h ou sur son site www.spadu47 (le-refuge-de-caubeyres)

Prévenir l'I-CAD (Identification des Carnivores Domestiques) si votre animal est identifié au 0810 778 778

A noter que la mairie possède un chenil de transit fabriqué gracieusement par Claude COLOMBERA et s'est dotée d'un lecteur de puce I-CAD

LES HÉBERGEMENTS à Puymiclan

La commune tient à vous informer des divers hébergements qui existent sur son territoire :



M. et Mme
ARCHAMBAUD,
Paradis Bellevue
06 85 22 37 54
leparadisbellevue@lgtelmail.fr

@paradis.bellevue.7



M. et Mme
LAILLETTE
Saint Martin
06 89 47 59 40
eric.laillette@hotmail.fr



M. et Mme BLOUIN,
au Bourg
06 07 84 25 26
jean01.blouin@gmail.com

CONTACTS

Artisans !

CARRELAGE

Nicolas ARPOULET
07.50.99.13.44
nicolasarpoulet@hotmail.fr

CHARPENTE

Marc DESMARTY
05.53.89.60.98. – 06.09.30.62.06
contact@charpente-desmarty.com
www.charpente-desmarty.com

AGENCE DE PUBLICITÉ

Sograph Création
06.95.06.44.13
sograph47@gmail.com
f @sographcreation
www.sographcreation.com

COMPORTEMENTALISTE CANIN

Marie Laurence VALLET
05.53.64.34.32 – 06.73.96.04.88
info@ecolecanineaquitaine.com
www.ecolecanineaquitaine.com

ELECTRICITE

Patrice CODOGNOTTO
06.20.64.06.98
codognotto.patrice@gmail.com

ELEVAGE EQUIN

Françoise SZPALA
06.31.21.51.21
francoise.szpala@gmail.com

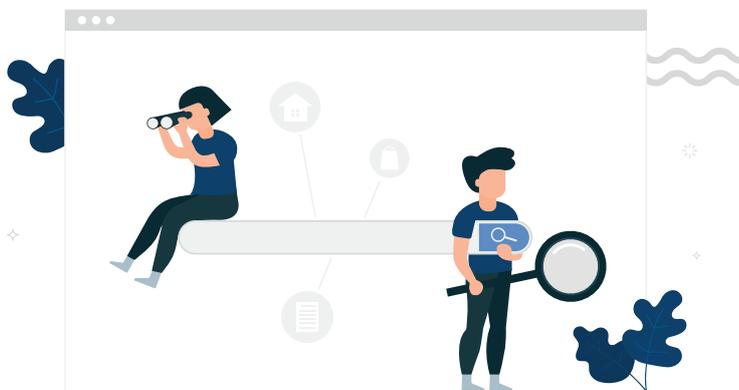
ARCHAMBAUD Christelle
Bellevue
06 85 22 37 54

DOMAGALA Isabelle
Perrou
07 77 07 13 17

LAGAÛZÈRE Nadiège
Faudon
06 71 41 98 30



**ASSISTANTES
MATERNELLES
AGREES**



EPICERIE

Epicerie Karen – Karen CHAUMET
05.40.24.11.90
epicerie-karen-proxi@laposte.net
f @epicerie.proxiuymiclan.1

ESTHETICIENNE

Laurence SIMONET-LARCHE
05.53.20.65.96. – 06.84.29.65.13
laurence_larche@yahoo.fr

FABRICATION MATERIEL HYDRAULIQUE

Ste Hydro Garonne – Cyril GERAUD
05.53.93.83.95
contact@hydrogaronne47.com
www.hydrogaronne47.com

MACONNERIE

Victor GUARDA - 06.83.93.08.68

MACONNERIE / CARRELAGE

Dimitri ARCHAMBAUD
06.43.90.94.74
dimitriarchambaud@hotmail.com
f @eirl.maconnerie.archambaud

MENUISERIE ALU & PVC

Ets DALIGUET
05.53.20.09.31. – 06.31.23.97.02
menuiserie.daliguet@tsf47.net
www.entreprisedaliguet.yolasite.com

NEGOCE GRAINS ET ENGRAIS

SAS Ets VIDAL
05.53.83.63.01
puymiclan@ets-vidal.com
www.laperigourdine.com

PLOMBERIE – CHAUFFAGE

Richard BOULON
06.70.29.49.82
www.boulon-richard.business.site

POTERIE

Jean Paul Gourdon
05.53.83.61.01

PIZZA

Pizza FIFI – Pizzas sur commande
les vendredis de 17h30 à 21h00
06.77.35.32.42
amandine.grandseigne@orange.fr
f @fifipizza

DEPANNAGE PLOMBERIE – POMPES DE PUIITS

APC DEPANNAGE - Kevin RUBAN
07.85.71.23.58
apcdepannage@gmail.com
f @APC-Dépannage

RESTAURANT

LE VIEUX FAITOUT
05.53.20.95.84
jean-louis.vosgien@orange.fr

TRAVAUX D'AMENAGEMENT

Beat BOUGES
06.29.47.32.38
beat47200@hotmail.fr
Devis et conseil pour travaux
d'aménagement

SALON DE COIFFURE

Carine CHAULET COIFFURE
05.53.88.17.16 – 06.74.63.48.25
carine.chaulet@orange.fr
f @carinechauletkoiffure

TRAVAUX AGRICOLES

Patrick de NADAÏ
06.12.55.22.25
patrick.denadai@tsf47.net

TRAVAUX AGRICOLES

Florent REGINATO
06.45.58.34.31
reginato.florent@gmail.com

TAILLE ARBRES FRUITIERS

Jean Marie DUBOURG
05.53.83.88.46

VENTE DIRECTE A LA FERME

GAEC DU PLAINIER
Bruno DA ROS – 06.19.93.18.70
Jérôme DA ROS – 06.22.24.80.31
contact@gaecduplainier.fr
www.gaecduplainier.fr
f @gaecduplainier

VENTE DIRECTE A LA FERME

VERGERS DES 2 CÔTEAUX
Christophe Bordes
05.53.83.61.38
vergersdes2coteaux@orange.fr



INFOS ADMINISTRATIVES

legislation

TRANSPORT

VGA propose le transport à la demande ou TAD. Ce service, complémentaire aux lignes urbaines régulières, permet de relier l'ensemble des communes et du territoire. Il vous suffit de réserver votre trajet soit en ligne sur le site internet <http://www.evalys-mobilites.fr> soit par téléphone au 05 64 63 00 47.

Une ligne de bus Marmande-Bergerac passant par Seyches est à disposition de la population par la région Nouvelle Aquitaine. Réservez la veille de votre déplacement avant 17h pour un transport du mardi, au vendredi et jusqu'à vendredi 17h pour un transport le week-end et le lundi.

Pour plus de renseignements, appelez le 0970 870 870.

CAUE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, basé à Agen, vous apporte gratuitement un conseil pour la réfection de votre habitation, la réhabilitation d'une grange en maison ou l'implantation de votre maison neuve.

Ses coordonnées :
05 53 48 46 70 - www.caue47.com

ADIL

Composée de juristes, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement vous apporte des conseils gratuits d'ordre juridique, financier et fiscal liés au logement. Les permanences ont lieu à Marmande le 1er et 3ème mardi de chaque mois sur rendez-vous.

Ses coordonnées :
05 53 67 93 65 - www.adil47.org

AIDES ANAH

MaPrimeRénov' s'adresse à tous les propriétaires de leur logement en finançant les travaux de rénovation énergétique. L'aide est calculée en fonction de 2 éléments : les revenus et le gain écologique apporté par les travaux de chauffage, d'isolation ou de ventilation. Pour réaliser la rénovation en toute sérénité, il faut faire appel à un artisan reconnu garant de l'environnement (RGE), un

label qui atteste de la compétence de l'artisan pour faire ces travaux de rénovation énergétique. Si certains propriétaires ne sont pas éligibles à MaPrimeRénov en 2020, ils peuvent bénéficier du Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique (CITE).

MaPrimeRénov' se demande facilement : il suffit de créer un compte en ligne sur www.maprimerenov.gouv.fr pour obtenir une première estimation.

PÔLE JEUNES DE VGA

1. La bourse aux projets jeunes

Vous avez entre 13 et 30 ans et vous rêvez de concrétiser un projet à belle valeur ajoutée pour le territoire... Alors n'hésitez plus et déposez votre candidature. C'est la Bourse aux Projets Jeunes !

Chaque bourse est d'un montant maximum de 1 500 € et ne peut pas dépasser 50 % du budget prévisionnel. Les projets doivent relever de l'intérêt général : solidarité, citoyenneté, environnement, sport, culture, embellissement du patrimoine, handicap, volontariat, animation locale... Seuls les projets collectifs (à partir de deux personnes) sont recevables.

2. TERRADOR Jeunesse est un programme d'actions en faveur de la jeunesse, avec plusieurs champs d'intervention : l'emploi, la formation, la mobilité, les loisirs, la culture, etc. Il vise à apporter une réponse collective et transversale aux problématiques de la jeunesse locale.

La force de ce projet, c'est de réunir 14 partenaires dans une même dynamique.

C'est aussi de proposer des actions sur un vaste territoire de 113 communes ! Basé au sein du Pôle Jeunes, rue de l'Observance à Marmande, c'est Val de Garonne Agglomération qui pilote l'ensemble du projet. TERRADOR Jeunesse est un projet reconnu par l'Etat dans le cadre du PIA ou Programme d'Investissements d'Avenir. Pour tous renseignements, contactez le service Développement Social de VGA au 05 53 64 83 70.



ARBRES EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ

La règle générale de respect de distance des plantations des arbres, arbustes et arbrisseaux par rapport aux limites séparatives est la suivante :

> Pour une hauteur de plantation inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété est 0,5 mètre.

> Pour une hauteur de plantation supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété est 2 mètres.

La hauteur de plantation est mesurée depuis le sol jusqu'à la cime et la distance à respecter en limite de propriété est mesurée à partir du milieu du tronc.

Si vous êtes copropriétaires avec votre voisin d'une plantation mitoyenne (haie ou arbres), chacun peut la détruire jusqu'à la limite de sa propriété, à charge de construire un mur sur cette limite.

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité. Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même. Si ce sont des racines, des ronces ou des brindilles qui empiètent sur votre propriété, vous pouvez librement les couper. La taille doit se faire à la limite de votre propriété.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a laissé la place à l'infirmière Martine et s'est déplacée dans un des grands bureaux de la Mairie. Ce déménagement a permis à la bibliothécaire bénévole de faire un tri : les livres adultes ont été rendus à la Bibliothèque Départementale de Prêts. Les rayonnages sont à présent remplis de livres jeunesse. Les élèves de l'école trouvent à chaque visite leur bonheur dans les ouvrages à leur disposition.

ETAT CIVIL

3

NAISSANCES HORS COMMUNE :

30 janvier
Coleen BELLEAUBRE
10 juillet Lyana SICAUD
13 décembre Ezio Pezzutti

14

DÉCÉS

>HABITANT LA COMMUNE
17 avril Marc MAURON

>PERSONNES NÉES SUR LA
COMMUNE ET DÉCÉDÉES

11 novembre Monique,
Yvette FLOC'HLAY
27 septembre Jean MERIEAU
9 septembre Didier LAFFON
24 août Irène BARREAU
veuve THINET
25 juillet Jean BADIE
2 juillet Liliane ASTOLFI née
CESARO
6 juin Michel CORIOU
6 juin Yvette BADIE
4 juin Maxime PAUZAT
19 février Jean HEMON
16 février Alexis QUEAU
15 février Maria LAGO
veuve BORTOLIN
7 février Hervé HEMON

DOSSIERS D'URBANISME

Permis de construire : 7
Déclarations
préalables : 10
Certificats
d'urbanisme : 15

INFOS ADMINISTRATIVES

législation

REGISTRE

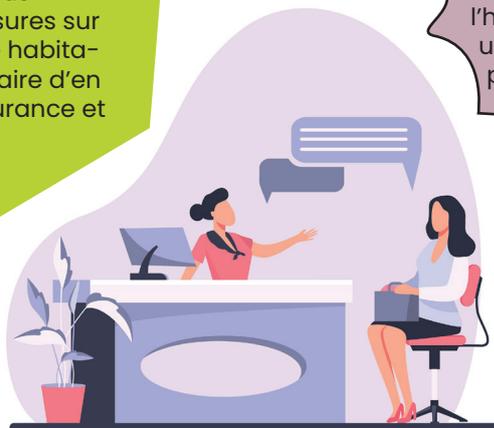
Un registre est tenu à la mairie recensant les personnes isolées vulnérables sur le territoire de la commune. Si vous en connaissez dans cette situation, veuillez en informer la Mairie. Ainsi, en période difficile, une visite pourra être organisée afin de déterminer leurs besoins et les soutenir.

URBANISME

Sandrine CARNIEL se tient à votre disposition pour tous renseignements sur les demandes administratives à effectuer pour votre maison. Sachez qu'à partir de 5 m² de travaux sur une annexe ou une habitation, ou bien pour des modifications de menuiseries en façades, vous devez déposer une demande d'autorisation auprès de la Mairie. Dans le cas où vous constatez des fissures sur les murs de votre habitation, il est nécessaire d'en avertir votre assurance et la Mairie.

BON VOISINAGE

Le respect des autres passe également par le principe du chacun chez soi. Le code de la santé publique indique « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé ».



Horaires & services

mairie.puymiclan@orange.fr

MAIRIE

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h Mardi et
jeudi de 13h30 à 16h
Tél. 05 53 83 63 14

RENCONTRE DU MAIRE SUR RENDEZ VOUS

Tél. 05 53 83 63 14

RENCONTRE DU CONSEIL- LER DEPARTEMENTAL SUR RENDEZ VOUS

Tél. 06 87 71 86 22

BIBLIOTHÈQUE

ouverture sur
demande à la mairie

AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30
levée du courrier à 11h30

GARDERIE DE L'ÉCOLE

de 7h30 à 8h50
de 16h30 à 18h30

CANTINE SCOLAIRE

Tél. 05 53 79 53 47



URGENCE

GENDARMERIE : 17
POMPIERS
FIX : 18
PORTABLE : 112
SOURD ET

MALENTENDANT : 114
HEBERGEMENT
D'URGENCE : 115

SOS FEMME BATTUE
08 00 88 03 45

VIOLENCES
CONJUGALES : 3919

ENFANTS
MALTRAITES : 119

PUYMICLAN EST DESSERVI
PAR LE CENTRE DE SECOURS
DE MARMANDE

Meilleurs Voeux 2021

**Le Conseil Municipal
vous SOUHAITE UNE
bonne et heureuse année.**

**Un moment de convivialité sera organisé
dès que les conditions sanitaires le permettront.**

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

**RESTEZ
PRUDENTS**



PROTÈGE TES AÎNÉS - RESPECTEZ LES GESTES BARRIÈRES

Je prend mes distances,

ET VOUS ?

